

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-GAUDENT

L'an deux mil DOUZE le 21 MARS à 18 heures le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GAUDENT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur ORDONNEAU G, Maire.

Date de convocation : 12 mars 2012

Présents : ORDONNEAU G, GUICHARD M, CHAUSSONNAUD E, VINCENT J
GENDREAU J-M, MURIE A, SKORACKI B, LAFOND I, COLAS J, VIGNAUD
J-, BARRUSSEAU J-P

Secrétaire : CHAUSSONNAUD E

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

1ère Délibération

VOTE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2012

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition et de les voter comme suit pour l'année 2012 :

TAXE D'HABITATION.....	12.74 %
FONCIER BATI	7,66 %
FONCIER NON BATI.....	29.62 %
CFE	19.76 %

2ème Délibération

VOTE DU BUDGET DU BUREAU AID SOCIALE année 2012

Equilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à a somme de 2 211.15 €

3ème Délibération

VOTE DU BUDGET DE LACOMMUNE année 2012

Le budget Communal est équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de : 306 936.12 € et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 176 356.41 €.

Les opérations d'investissement sont les suivantes :

Opérations financières (capital emprunt et solde exécution)

Travaux de Voirie (chemin Impasse du Manoir - trottoirs rue du Catalpa)

Travaux Bâtiments (sanitaires Foyer Rural et école)

Matériels (divers équipement au Foyer Rural à l'école et à la Mairie)

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus et ont signé les membres présents

Le Maire ,

La Secrétaire,

Les Membres du Conseil Municipal